

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**PROCES VERBAL**  
**De la séance du 11 mars 2002**

**Présents**

Serge BERSTEIN, Patrice-Michel LANGLUME, Christian LARGER, Bruno MAQUART, François RACHLINE.  
Kamal AMAKRANE, Simon BARTHELMÉ, Manuel BOUGEARD, Jean-Baptiste GOULARD, Jessica KLEIN, Simon JANIN.  
Amélie de CREPY-ALEXIS, Bernadette MILOME, Yves ZOBERMAN.  
Marie-Louise ANTONI, Jacques ANDREANI, Jean-Paul FITOUSSI, Michel PEBEREAU, René REMOND, Jean-François SIRINELLI.

**Absents ou excusés**

Jean-Emmanuel COMBES (procuration à François RACHLINE), Jean-Jacques GABAS (procuration à Michel PEBEREAU), Emmanuel GOLDSTEIN (procuration à Bruno MAQUART).  
Léonore BELGHITI (procuration à Simon JANIN), Frédéric SABATTIER.  
Marie-Pierre de la GONTRIE, Jean-François TROGRIC (procuration à Michel PEBEREAU), Jacques REVEL, Jacky RICHARD (procuration à Michel PEBEREAU).

**Assistaient à la réunion**

M. Richard DESCOINGS	directeur,
M. Guillaume PIKETTY	directeur adjoint,
Mme Morgane LE BERRE	chargée de mission auprès du directeur adjoint,
Mme Nelly HOUSSAYE	représentante du recteur,
Mme Eléonore BUISSON	assistante du directeur adjoint,
M. Xavier BRUNSCHVICG	directeur adjoint de la Communication.

\*\*\*

- |   |      |
|---|------|
| I. Election du président et des vice-présidents du Conseil de direction.  | p. 2 |
| II. Constitution de la commission des articles 10 et 12                   | p. 3 |
| III. Programme de travail et constitution des groupes de travail          | p. 3 |
| IV. Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 21 janvier 2002. | p. 7 |
| V. Echanges d'informations sur des questions diverses.                    | p. 7 |

La séance est ouverte à 8h 30, sous la présidence de René REMOND. Il rappelle que le Conseil de Direction ayant été partiellement renouvelé lors des dernières élections, il n'a plus de bureau élu. C'est pourquoi il assure la présidence de la première partie de l'ordre du jour, jusqu'à l'élection du président et des deux vice-présidents du Conseil. Il précise qu'il assure cette présidence non en tant que président de la FNSP, mais en sa qualité de doyen d'âge du Conseil de Direction. Il rappelle que le Conseil est renouvelé intégralement tous les trois ans et qu'il l'est partiellement chaque année en ce qui concerne la représentation étudiante. Le Conseil étant renouvelé, il propose de faire un tour de table, afin que chacun se présente et indique à quel titre il siège au Conseil de Direction.

## **I. ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL DE DIRECTION**

### **a) Election du président du Conseil de Direction**

René REMOND propose de reconduire Michel Pébureau, qui a succédé à François Goguel, lequel a été pendant vingt ans un président apprécié du Conseil de Direction de l'IEP. Michel Pébureau, qui a longtemps enseigné à Sciences Po, fait aujourd'hui partie du Conseil d'Administration de la FNSP. Il exercé la présidence du Conseil avec beaucoup de dévouement et une assiduité remarquable. René Rémond précise que d'autres candidatures sont recevables.

Simon BARTHELME indique qu'une bonne parodie de démocratie nécessite une bonne parodie de candidature. Il est donc candidat à la présidence du Conseil de Direction.

#### **Vote :**

Michel PEBEREAU est élu avec 18 voix pour et 5 abstentions. Simon Barthelmé obtient 2 voix.

René REMOND félicite Michel Pébureau et lui cède la présidence du reste de la séance.

Michel PEBEREAU remercie le Conseil de Direction de l'avoir réélu. Il propose de passer à l'élection du vice-président enseignant.

### **b) Election du vice-président enseignant du Conseil de Direction**

Michel PEBEREAU demande quelles sont les candidatures à la vice-présidence enseignante. François RACHLINE est candidat.

#### **Vote :**

François RACHLINE est élu vice-président enseignant par 21 voix pour et 4 abstentions.

### **c) Election du vice-président étudiant du Conseil de Direction**

Simon JANIN est candidat à la vice-présidence étudiante. Il indique qu'il se présente au nom de l'Unef, qui est le premier syndicat étudiant. Il ajoute qu'il est essentiel que le vice-président étudiant représente l'ensemble des étudiants. Pour l'organisation et la coordination du travail des élus, notamment les groupes de travail, il est important qu'il y ait une certaine continuité. Il souhaite donc que le vice-président étudiant soit un élu de l'Unef. Il ajoute qu'il a déjà l'expérience du travail en Conseil et en groupe de travail.

Simon BARTHELME est également candidat. Il est conscient de ne représenter qu'une minorité d'étudiants mais juge important que des voix alternatives se fassent entendre. C'est pourquoi la vice-présidence étudiante du Conseil de Direction pourrait légitimement revenir à SUD étudiants.

Kamal AMAKRANE présente sa candidature. Il indique qu'il appartient à un nouveau syndicat représentant la deuxième force étudiante à Sciences Po. Les étudiants français et étrangers de ce syndicat souhaitent apporter un second souffle à la construction et à la nouvelle dynamique de Sciences Po.

#### **Vote :**

Simon JANIN est élu vice-président étudiant avec 16 voix pour, 7 voix à Kamal AMAKRANE, 1 voix à Simon Barthelmé et 1 abstention.

Michel PEBEREAU félicite Simon Janin au nom du Conseil de Direction.

## II. CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES ARTICLES 10 ET 12

Guillaume PIKETTY indique que la Commission des articles 10 et 12 se réunit pour statuer sur les demandes de dérogation formulées par des candidats à la procédure d'entrée en 4<sup>ème</sup> année, ainsi que par des candidats à l'admission à Sciences Po au titre de la formation continue diplômante. Elle examine la recevabilité des candidatures. En 2001, la Commission était composée du président du Conseil de Direction, Michel Pébereau, de deux enseignants membres du Conseil, Jean-Emmanuel Combes et François Rachline, et d'un élu étudiant du Conseil, Antoine Colombani, remplacé en fin d'année par Simon Janin. Guillaume Piketty indique que Jean-Emmanuel Combes, qui n'est pas présent à cette séance du Conseil, a fait part de sa candidature au renouvellement de sa participation à cette Commission.

François RACHLINE souhaite également participer de nouveau à la Commission.

Simon JANIN est candidat pour participer à cette Commission.

Michel PEBEREAU précise qu'il n'est pas de coutume de voter sur la composition de cette Commission. Il demande aux membres du Conseil s'ils acceptent les candidatures de Jean-Emmanuel Combes, de François Rachline et de Simon Janin. Il constate l'accord unanime du Conseil.

## III. PROGRAMME DE TRAVAIL ET CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

### *a) Exposé*

Richard DESCOINGS fait remarquer que cette année sera importante, puisque la direction va procéder à la dernière partie de la négociation du contrat quadriennal entre l'Etat et la FNSP. Ce contrat, qui devrait être signé dans les prochaines semaines, reprendra pour l'essentiel le projet d'établissement présenté par Richard Descoings deux années auparavant. Cette année sera également importante pour vérifier que les flux très nouveaux de candidatures d'étudiants à Sciences Po se pérennisent. En trois ans, les candidatures à l'entrée en 1<sup>er</sup> cycle ont augmenté de 50%. Pour l'entrée en 4<sup>ème</sup> année, dont les épreuves écrites viennent de se dérouler, il y avait 1800 candidats en 2001, contre 2300 candidats cette année. On ne connaît pas encore le nombre de candidats effectifs à la dernière épreuve, qui est le chiffre habituellement retenu. Mais il est vraisemblable que le chiffre définitif sera nettement supérieur à celui de 2001. La montée en puissance des candidatures à Sciences Po se vérifie autant pour la 4<sup>ème</sup> année que pour le 1<sup>er</sup> cycle. Richard Descoings indique qu'il présentera les différents points du programme que le Conseil aura à examiner de façon thématique.

### 1. La poursuite du processus de diversification sociale du recrutement des étudiants :

Le groupe de travail sur la démocratisation s'est réuni. Il a souhaité avoir une approche très large de ce sujet, en commençant par l'examen des missions. Il a ensuite souhaité s'attacher au caractère de chaque épreuve de recrutement, en se posant la question des biais sociaux. Ce groupe de travail cherchera également à voir dans quelle mesure on peut accompagner ce processus de diversification sociale en dehors de Sciences Po, notamment à travers des préparations publiques spécifiquement dédiées à l'entrée dans différents IEP. Une Commission existe aujourd'hui. Elle n'a pas été créée spécifiquement pour cette question, mais elle examine l'ensemble des problèmes rencontrés par les classes préparatoires aux grandes écoles, notamment les classes préparatoires littéraires. Cette Commission s'inquiète à la fois de la nécessité de diversifier le recrutement social à Sciences Po, et de celle de ne pas tarir le recrutement aux Ecoles normales supérieures. La création de préparations à l'IEP de Paris ou à l'ensemble des IEP immédiatement après le baccalauréat ferait peser des menaces non négligeables sur les hypokhâgnes et les khâgnes. Néanmoins, cette Commission, réunie par le ministre de l'Education nationale, réfléchit à cette possibilité. Des bilans des travaux de ce groupe de travail seront présentés avant l'été et à l'automne prochain.

Sciences Po va poursuivre le processus de conventionnement avec des lycées classés en ZEP ou qui présentent des caractéristiques analogues. Richard Descoings présente un tout premier bilan de l'intégration sociale et académique des étudiants entrés par cette procédure, avec toute la prudence qui s'impose. Sur ces 17 étudiants admis à la rentrée 2001, 5 ont été élus délégués de leur conférence. L'UNI, en janvier dernier, avait axé la totalité de sa campagne électorale sur l'opposition à l'existence même de cette procédure de sélection. La liste de l'UNI a perdu deux points par rapport aux élections précédentes et un siège au Conseil de Direction. Du point de vue académique, on n'a pas encore les résultats portant sur la totalité de la 1<sup>ère</sup> année. Ces étudiants ont réussi leur 1<sup>er</sup> semestre, notamment en ce qui concerne les examens anonymes. Richard Descoings rappelle que les opposants à cette procédure avaient avancé que ces étudiants échoueraient aux examens anonymes, où il serait impossible de leur donner le coup de pouce jugé nécessaire à leur réussite. Une dizaine de ces 17 étudiants ont remarquablement réussi leur 1<sup>er</sup> semestre. Trois à quatre connaissent les difficultés normalement rencontrées par des étudiants en 1<sup>ère</sup> année à Sciences Po et trois à quatre ont des difficultés

plus particulières. Le tutorat mis en œuvre depuis la rentrée a été renforcé pour ces derniers. Si on prend les disciplines et non pas les résultats globaux, on constate que les résultats ont été excellents en langues, ce qui est intéressant et devra fournir des réflexions au groupe de travail sur la démocratisation. Ils ont également obtenu des résultats excellents en géographie, remarquables en économie, convenables en institutions politiques et relativement faibles en histoire. Ce n'est pas une surprise, l'histoire étant la discipline qui fait le plus appel à des références philosophiques, culturelles, sociales, et qui suppose l'effort le plus intense. Richard Descoings précise que les résultats en histoire ne sont pas mauvais non plus, ces étudiants ayant réussi à 70% les épreuves dans ce domaine.

## 2. Les innovations pédagogiques

Richard Descoings annonce qu'après les travaux des différents groupes de travail, il soumettra au Conseil leurs réflexions sur l'enseignement des langues d'ici le mois de juin. Il rappelle que les représentants étudiants se sont à plusieurs reprises posé la question de l'enseignement des langues à Sciences Po. Cette question a pris une acuité particulière avec la présence massive d'étudiants non français à Sciences Po. Se posent donc la question de l'enseignement du français à ces étudiants étrangers, celle de leur maîtrise du français, mais également la maîtrise par les étudiants français des langues parlées par ces étudiants étrangers. En outre, 600 à 700 étudiants français de Sciences Po vont désormais à l'étranger pour des séjours plus ou moins longs.

La direction proposera vraisemblablement au Conseil d'ouvrir trois nouvelles majeures de spécialisation. La direction travaille aujourd'hui sur une majeure consacrée aux métiers du sport, qui devrait répondre à la fois aux aspirations des étudiants et aux besoins d'un secteur économique en pleine expansion. On proposera également la création d'une majeure consacrée aux questions de défense, vraisemblablement en accord avec une grande école spécialisée en la matière. Enfin, la direction proposera, soit avant l'été, soit après, une majeure de spécialisation concernant l'hôpital et la gestion hospitalière. A l'occasion des événements sociaux récents, sont apparues des interrogations sur la façon dont doivent être gérés les hôpitaux et sur la question lancinante de la coupure actuelle entre les administratifs des hôpitaux et les médecins, mais aussi les infirmières et infirmiers. Aujourd'hui, la question se pose sérieusement de savoir si on peut maintenir cette coupure dans un secteur qui devient de plus en plus essentiel pour la France, mais aussi pour l'Europe, puisqu'à la clé il y a le maintien d'un système européen en matière hospitalière, par opposition à un système américain.

Toujours en ce qui concerne les innovations pédagogiques, Sciences Po va encore intensifier sa réflexion sur les métiers des différentes fonctions publiques. On a ouvert récemment un module de gestion publique, qui rassemble à la fois des fonctionnaires de l'Inspection générale des Finances, de la Cour des Comptes, des administrations des ministères des Finances, de l'Intérieur et du Quai d'Orsay, de manière à ce que les différents métiers des fonctions publiques soient représentés. Ce module procèdera très largement à des études de cas. Cet enseignement organisé sur 14 semaines comportera 6 à 7 semaines de cours magistraux et 6 à 7 semaines d'études de cas. L'autre originalité de ce module sera de mêler les académiques, comme Richard Balme, qui dirige le DEA de politiques publiques, Erhard Friedberg, qui dirige le DEA de sociologie, ou Pierre Muller, Secrétaire général de l'Association française de science politique, à des professionnels des administrations et des entreprises. Cela permettra de voir dans quelle mesure il y a intersection ou impossibilité d'intersection entre la gestion privée et la gestion publique. Richard Descoings juge extrêmement important que les futurs fonctionnaires connaissent quelque chose à l'entreprise. Il est très sérieusement inquiet de voir que l'on peut aujourd'hui former des hauts fonctionnaires qui ignorent tout de l'entreprise.

Enfin, les formations conjointes constituent le quatrième élément d'innovation. Elles sont de plus en plus demandées par les étudiants. La direction poursuit des travaux qui devraient se conclure d'ici juin 2002 avec la *London School of Economics and Political Science*, avec Paris I et avec la *Stockholm School of Economics*.

## 3. L'internationalisation

Le directeur soumettra au Conseil de Direction un certain nombre de décisions à prendre sur les modalités d'admission des étudiants étrangers en 1er cycle, vraisemblablement en avril, ainsi que sur les moyens de mener à terme le processus déjà entamé de Convention européenne des étudiants de Sciences Po. Une soixantaine d'étudiants de Sciences Po ont consacré une semaine de leurs vacances à réfléchir à une présentation par Sciences Po de projets concrets à la Convention chargée d'élaborer une Constitution de l'Union européenne.

La direction présentera des bilans multiples des 1ers cycles délocalisés. Elle est poussée par les étudiants de ces 1ers cycles qui souhaitent aller plus loin. Cela a donné d'excellents résultats à Nancy, où d'une année sur l'autre, les choses sont déjà montées en puissance. Ce sera le cas à Poitiers et Dijon. La direction est en train de voir, avec le ministère de l'Education nationale, dans quelle mesure sera poursuivi l'effort consenti pour l'ouverture de ces 1ers cycles délocalisés.

## 4. Les informations institutionnelles

En ce qui concerne les sujets institutionnels, il y aura une traditionnelle présentation de la direction de la formation continue. Dans ce domaine, Sciences Po connaît des années difficiles. Le dernier trimestre 2001 n'a pas été très favorable pour l'activité de formation continue. Sciences Po formation a limité les dégâts, même s'il a assisté à une relative diminution de son chiffre d'affaires. Il reste prudent pour l'année 2002, comme le sont largement les entreprises.

A ce moment de l'année, il est impossible de donner une première impression, janvier et février étant de toute façon des mois de faible activité en ce qui concerne la formation continue.

Le Conseil de Direction entendra également le CROUS. Celui-ci a consenti un effort remarquable pour l'ouverture de la nouvelle cafétéria à Sciences Po. La direction présentera un bilan de cette cafétéria et étudiera la manière de développer les accords de Sciences Po avec le CROUS.

Le Conseil de Direction entendra également un bilan de l'aide sociale, ainsi que celui de Sciences Po Avenir. Là aussi, il y a une incertitude car on peut se demander dans quelle mesure le marché du travail traduit les inquiétudes qui animent la vie économique et dans quelle mesure cela a un impact sur les diplômés de Sciences Po.

Enfin, Richard Descoings propose que le Conseil puisse constituer ou reconstituer trois groupes de travail : le groupe de travail sur la démocratisation, le groupe de travail sur le suivi des études, qui est fondamental et qui permet d'apporter des améliorations mois après mois aux contenus et méthodes, et un groupe de travail consacré à la vie étudiante. La Conférence des présidents d'université organise son colloque de mars 2002 sur l'étudiant. On peut relayer le travail de la CPU dans Sciences Po et se poser concrètement des questions relatives aux conditions de travail des élèves, à la vie associative et aux modalités de prêt de la bibliothèque. Il faut dès à présent préparer la nouvelle organisation de la bibliothèque une fois que le 30 rue Saint-Guillaume sera rénové. Il est essentiel que cela soit fait avec les lecteurs de la bibliothèque, c'est-à-dire à titre principal les étudiants de Sciences Po.

#### *b) Questions et observations*

Yves ZOBERTMAN souhaite aborder la question du 1er cycle délocalisé de Casablanca. Le 26 mars 2001, le Conseil de Direction a approuvé à une large majorité la possibilité d'ouvrir un 1er cycle et un cycle de formation continue à Casablanca. Mais le Conseil d'Administration, sur proposition du directeur, a voté une motion retardant d'au moins un an cette mise en application. Yves ZOBERTMAN pense qu'il faut prendre les choses positivement. Si ce projet a été reculé, c'est bien sûr parce que le 11 septembre a eu lieu, mais il croit que ce n'est pas la seule raison. Il propose au Conseil de créer un groupe de travail mixte entre le Conseil de Direction et le Conseil d'Administration de la FNSP, pour que ce projet novateur et prometteur puisse voir le jour dans de meilleures conditions. Il souhaite que ce groupe de travail mixte permette d'éviter le pire, qui serait l'abandon de ce projet. Sciences Po a déjà mobilisé beaucoup de personnel et d'entreprises de qualité sur ce projet. Pour qu'il puisse aboutir, il faut d'abord qu'il y ait un élan des deux Conseils, mais aussi des salariés. Cela implique de respecter les règles qui consistent à discuter de cette délocalisation devant le Comité d'Entreprise, dont Yves ZOBERTMAN est le secrétaire.

Simon JANIN souhaite porter à l'attention du Conseil le fait que Sciences Po a la chance d'être soumis au contrôle de la Cour des Comptes. C'est un élément fondamental, qui vient rappeler l'ancrage de Sciences Po dans le service public de l'enseignement supérieur. Il aimerait que le Conseil soit régulièrement informé de l'évolution de ce contrôle. Par ailleurs, il rappelle que les élections des représentants étudiants au Conseil d'Administration du CROUS auront lieu à Sciences Po dans deux semaines. Il demande s'il serait possible d'informer les étudiants sur ces élections, par exemple sur le site Internet de Sciences Po, leur participation électorale étant très faible. Enfin, il juge important que le groupe de travail sur la démocratisation soit relancé. Il indique qu'il avait proposé que certains intervenants extérieurs puissent élargir le débat à la démocratisation de l'enseignement supérieur en dehors de Sciences Po. Il rappelle que Sciences Po s'inscrit dans le service public d'enseignement supérieur et souhaite que l'on envisage, dans ce groupe de travail, la démocratisation de l'enseignement supérieur dans son ensemble.

Michel PEBEREAU lui rappelle que le groupe de travail est consacré à la démocratisation du recrutement à Sciences Po.

Jacques ANDREANI juge très pertinent et intéressant l'exposé de Richard Descoings sur le programme de travail du Conseil. Il est particulièrement impressionné par les premiers résultats de l'expérience ZEP, qui sont encourageants. Il souhaite revenir sur l'intervention d'Yves Zoberman concernant le 1er cycle de Casablanca. En tant que président de l'Association des anciens élèves, il a reçu les prises de position des anciens élèves marocains de Sciences Po, qui s'interrogent sur le sort de ce projet. Il ignore s'il est statutairement possible de créer un groupe de travail entre le Conseil de Direction et le Conseil d'Administration, mais demande s'il ne serait pas possible qu'il se consacre à la question de la délocalisation dans son ensemble.

François RACHLINE constate que dans le programme de travail présenté par Richard Descoings, il y a comme chaque année des choses exaltantes. De nombreux projets devront être poursuivis et approfondis. Il demande si on ne pourrait pas prévoir de temps à autre, lors d'un Conseil, des échanges libres sur l'évolution de Sciences Po. Cette idée lui est suggérée par un numéro d'*Enjeux- Les Echos*. Beaucoup de gens s'emparent de Sciences Po à l'extérieur, ce qui est un témoignage de renommée. Il pense que tous ceux qui travaillent régulièrement dans les Conseils sur un certain nombre de points importants pourraient prendre un peu de distance par rapport à ces points et réfléchir librement sur l'évolution de l'Institut sans que cela donne lieu à des votes.

Patrice-Michel LANGLUME appuie les propos de Jacques Andreani et François Rachline. Il croit que le groupe sur le suivi des études aura beaucoup à faire et pourrait manquer de temps pour se pencher sur les problèmes spécifiques des 1ers cycles délocalisés. Il appuie donc l'idée d'un groupe de travail chargé du suivi de ces 1ers cycles délocalisés. Par ailleurs, bien qu'il ait été absent lors de la dernière séance, il a été frappé des échanges qui ont eu lieu au sein du Conseil. C'est pourquoi il soutient la proposition de François Rachline. Il serait bon d'avoir deux ou trois fois dans l'année des échanges informels sur le fonctionnement de Sciences Po, un point général sur son évolution. Les ordres du jour des Conseils, qui sont riches, sont malgré tout sur des sujets très précis. Il faudrait donc avoir des échanges plus larges.

Manuel BOUGEARD serait également très heureux de pouvoir discuter de cette évolution. Son syndicat s'interroge parfois sur l'évolution de l'Institut.

Christian LARGER demande s'il serait possible, avant de s'engager dans une réflexion prospective sur la nouvelle année, d'avoir un bilan des résultats, du fonctionnement et des objectifs du groupe de travail sur le suivi des études. Cela permettrait à ce groupe de fonctionner plus rapidement et efficacement. Par ailleurs, il indique qu'il a toujours milité pour une politique de communication plus ouverte à Sciences Po. Cette politique fonctionne très bien. Il serait maintenant intéressant que le Conseil réfléchisse chaque année sur les axes stratégiques de cette communication, notamment sur le contenu de la marque Sciences Po et sur l'équilibre entre la fonction de Sciences Po face au monde de l'entreprise et sa fonction de préparation des cadres de l'administration de demain.

Richard DESCOINGS est d'accord sur la présentation de bilans semestriels pour chaque 1er cycle délocalisé. Il présentera un bilan du fonctionnement de chaque 1er cycle d'ici juin 2002. Il est également d'accord sur la constitution d'un groupe de travail dédié aux 1ers cycles délocalisés. Ce groupe de travail pourrait être mixte entre le Conseil de Direction et le Conseil d'Administration. Cela n'étant pas prévu par les textes, un tel groupe serait informel, mais cela a déjà existé. Il rappelle cependant que Sciences Po appartient au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, et que l'élan qui doit guider la création du 1er cycle de Casablanca doit également concerner les administrations publiques. Si le Conseil d'Administration de la FNSP, lors de sa séance du 22 janvier 2002, a majoritairement donné son aval à l'installation de Sciences Po au Maroc dans le cadre d'un projet euro-méditerranéen, tout en ajournant la constitution de cette installation, c'est essentiellement parce que les administrations publiques du ministère des Affaires étrangères et de celui de l'Education nationale ne s'étaient pas jusqu'à présent engagées de façon pluriannuelle à soutenir un tel projet. Richard Descoings juge également indispensable que les salariés soient associés au projet de 1er cycle à Casablanca. En temps utile et selon les règles, le Comité d'Entreprise sera invité à donner son avis, à la condition que Sciences Po ne parte pas seul. L'idée du projet est qu'en vitesse de croisière, les profits de la formation continue viennent financer le coût de la formation initiale. Mais ce 1er cycle aura besoin d'une aide au démarrage qui comprendra le soutien des entreprises et celui des administrations publiques. Toute la question aujourd'hui est de savoir si le ministère de l'Education nationale, dans le cadre du contrat quadriennal 2001-2004, soutiendra ce projet et si le ministère des Affaires étrangères acceptera de passer une convention au moins triennale, si possible quadriennale pour cadrer avec le ministère de l'Education nationale sur ce projet. La direction de Sciences Po y travaille. Les anciens élèves Sciences Po du Maroc ont écrit au directeur pour faire part de leur inquiétude devant l'ajournement de ce projet. Le directeur tentera de les rassurer en leur expliquant quel a été le sens de la décision du Conseil d'Administration. En tout état de cause, le directeur pense que la réflexion sur Casablanca pourra s'insérer utilement dans la problématique des 1ers cycles délocalisés, en France ou hors de France. Il s'agit d'un projet euro-méditerranéen et d'autres projets et d'autres projections hors de France sont possibles. Cela suppose que l'ensemble des Conseils soient associés à cette question importante.

Jacques ANDREANI demande si on a envisagé de s'adresser à la Commission européenne pour ce projet. Le programme euro-méditerranéen est en effet un programme majeur de l'Union européenne. Il a été en particulier discuté au sommet européen de Barcelone. Le projet de 1er cycle de Sciences Po à Casablanca est très vivant et devrait justifier une allocation de ressources non négligeables par la Commission.

Richard DESCOINGS est d'accord. La Commission Prodi a fait de la relance du dialogue euro-méditerranéen une de ses priorités. Cependant, deux difficultés, qui ne sont pas insurmontables, se présentent. La première tient au fait que les crédits qui sont mis en place pour la relance du dialogue euro-méditerranéen sont des crédits d'équipement. Pour le moment, notamment au Maroc, on considère que l'enseignement supérieur et la recherche ne peuvent pas relever de décisions d'investissement, mais seulement de décisions de fonctionnement, ce qui est économiquement absurde. Il faut travailler à lever cette difficulté. La deuxième difficulté, c'est que la Commission européenne, ce qui est louable et compréhensible, souhaite, chaque fois qu'elle envisage d'aider la coopération universitaire, que plusieurs universités de plusieurs pays membres de l'Union présentent un projet commun pour pouvoir être financé. Sciences Po travaillera à cela car un financement communautaire serait le bienvenu.

En ce qui concerne le contrôle de la Cour des Comptes, les Conseils seront bien sûr les premiers destinataires des observations adressées à Sciences Po. Mais il faut savoir comment travaille la Cour des Comptes. Le directeur a reçu la mission de la Cour le 3 janvier au matin. Il ne l'a plus revue depuis. Il est dans les habitudes de la Cour de procéder, lors de ses contrôles, sur pièces, puisque les services de Sciences Po sont largement ouverts aux membres de la mission, puis sur place. Les membres de la mission consultent d'eux-mêmes ou à la demande de tiers les personnes qu'ils souhaitent entendre. C'est moins l'appartenance de Sciences Po au service public que le fait que l'IEP reçoive des fonds publics qui justifie ce contrôle. Dès que le directeur aura un certain nombre d'éléments, ils les communiquera. C'est une procédure quasi juridictionnelle. Une fois que la Cour estime avoir achevé ses investigations, elle adresse au chef d'établissement concerné une première lettre d'observations qui appelle une réponse. Ce n'est que sur le fondement de la lettre d'observations, de la réponse de l'établissement et de la délibération collégiale de la Chambre concernée que la Cour adresse des observations définitives. Il est possible de répondre à ces observations définitives. Les Conseils seront informés de la suite, d'autant plus qu'il y aura probablement certaines décisions à prendre à l'issue de ce contrôle.

En ce qui concerne la participation d'intervenants extérieurs au groupe de travail sur la démocratisation, le directeur est d'accord. Il est également d'accord pour mieux informer les étudiants sur les élections au CROUS. Il répond à François Rachline qu'il est très favorable à des échanges libres sur la politique menée à Sciences Po. Il indique qu'il regrette lui-même que l'on n'ait pas le temps au sein du Conseil de débattre de la stratégie globale de Sciences Po, même si le Conseil a eu l'occasion d'y réfléchir lors de ses différents votes. Il serait sain que plusieurs fois par an, une séance exceptionnelle puisse être consacrée à la politique et à la stratégie de Sciences Po. Il fait remarquer qu'Harvard est une grande université et qu'il ne faut pas confondre l'université d'Harvard et la *Harvard Business School*. L'université d'Harvard, à travers la *Kennedy School of Government*, est la plus grande école de gouvernement dans le monde. *Enjeux-Les Echos* ne fait pas référence à la *Business School* de Harvard mais à Harvard au sens propre même si Sciences Po est loin d'avoir les mêmes moyens. Richard Descoings répond à Christian Larger qu'il est très favorable à un débat d'orientation sur les éléments de communication. Il était essentiel que Sciences Po prenne toute sa part dans le débat sur la démocratisation de l'enseignement en France. Il ne faudrait cependant pas que l'image de Sciences Po soit exclusivement attachée à cette question. Il y a des questions concernant l'enseignement supérieur et la recherche en France qui ne se limitent pas à la question de la démocratisation. Il faut faire attention à ce que l'image de Sciences Po ne soit pas accaparée par les uns ou les autres. Pour les journalistes français spécialistes de l'enseignement, si on ne prépare pas l'ENA, c'est qu'on est une école de commerce. Sciences Po ne doit pas être enfermé dans cette image.

Michel PEBEREAU indique qu'une fois que l'Etat aura fait connaître sa position sur le 1<sup>er</sup> cycle de Casablanca, l'on pourrait proposer, le cas échéant, au Conseil d'administration de la FNSP la constitution d'un groupe de travail sur les 1ers cycles délocalisés.

Richard DESCOINGS répond qu'effectivement, cela ne pourra se faire qu'une fois que l'Etat aura fait connaître sa position sur le 1er cycle de Casablanca.

Michel PEBEREAU souligne qu'en ce qui concerne le contrôle de la Cour des Comptes, le directeur ne pourra informer les Conseils qu'à partir du moment où il aura reçu les premières lettres. Cette procédure ne laisse pas de place à des éléments intermédiaires, sauf s'il y avait des incidents, auquel cas le directeur informerait les Conseils. En ce qui concerne la réflexion sur Sciences Po, Michel Pébereau propose que le directeur se préoccupe de trouver une demi-journée consacrée à une discussion libre. Si le Conseil en est d'accord, le secrétariat s'occupera de dégager un tel moment pour cela. Cette demi-journée pourrait également être l'occasion, le cas échéant, d'évoquer la communication de Sciences Po.

#### **IV. ADOPTION DU PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2002**

Le procès-verbal est adopté, sous réserve de quelques modifications.

#### **V. ECHANGES D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES**

Simon BARTHELME rappelle que le forum entreprises aura lieu dans peu de temps. L'an dernier, en groupe de travail, on avait évoqué la possibilité de faire un autre forum avec des administrations et des entreprises culturelles. Il demande si ce forum est à l'ordre du jour. Par ailleurs, il demande si la direction compte faire appliquer l'interdiction de fumer dans la nouvelle cafétéria.

Richard DESCOINGS répond que la direction le souhaite, mais que les étudiants doivent l'y aider. Il ne peut pas demander aux appariteurs d'être derrière chaque étudiant. Il y a maintenant deux cafétérias et il est donc possible

d'appliquer la loi en prévoyant une cafétéria pour les non-fumeurs et une cafétéria pour les fumeurs, en réservant si possible la cafétéria du sous-sol aux non-fumeurs. On peut sûrement améliorer les choses, notamment à travers une signalétique plus visible et à travers l'exemple donné par chacun. En ce qui concerne le forum, le directeur est d'accord pour l'organisation d'un forum administrations. Un forum dédié aux métiers de la culture a déjà été organisé et sera de nouveau organisé cette année. Pour les administrations, Richard Descoings a écrit à tous les directeurs d'administrations générales des départements ministériels pour leur proposer à la fois de prendre des élèves en stage et de participer au forum. La difficulté est que l'administration publique manque parfois d'enthousiasme à l'idée de participer à de tels forums, pour une raison très simple : alors que pour les entreprises, il y a un lien direct entre leur présence sur le forum et le recrutement des diplômés ou futurs diplômés, ce lien n'existe pas pour les administrations publiques, qui recrutent à travers des concours et des écoles d'application. Richard Descoings ajoute qu'il fera le maximum pour développer la présence des administrations au forum.

Jessica KLEIN signale que les étudiants sont confrontés à un double problème à la bibliothèque. Du fait des travaux, les délais d'obtention des ouvrages se sont allongés. Il y a en outre un problème de qualité des conditions de travail et de prêt : les salles de documentation du 27 rue Saint-Guillaume sont pleines du matin au soir et il y a moins de livres disponibles, les étudiants ne pouvant emprunter que trois livres au lieu de six. Elle demande ce que la direction compte faire pour améliorer la situation.

Yves ZOBERTMAN souhaite faire part de l'inquiétude des salariés. La mise en place de cette nouvelle organisation a révélé de grosses imperfections et ce sont malheureusement les salariés qui sont en face des étudiants, à qui il est délicat d'expliquer qu'il est difficile de mieux travailler dans l'état actuel des choses. Les équipes essaient de faire le maximum, mais tout n'a pas été prévu à ce niveau. Il avait suggéré, pendant les travaux d'aménagement du 30 rue Saint-Guillaume, de repousser l'aménagement de la nouvelle cafétéria et de faire du sous-sol du 27 rue Saint-Guillaume un nouveau lieu de stockage des ouvrages, ce qui aurait amélioré la situation actuelle. Aujourd'hui, les nouvelles collections de livres, qui sont les plus demandées, sont stockées le plus loin. Les salariés ne sont pas responsables de cette situation. Quant à la fumée dans la nouvelle cafétéria, c'est aussi un problème que les personnels ont à gérer. Il leur arrive souvent de faire remarquer aux étudiants que c'est un lieu non-fumeur et ils sont très mal reçus. Il souhaite que les élus étudiants puissent faire quelque chose auprès des autres étudiants.

Simon JANIN fait remarquer que la loi doit aussi s'appliquer au sommet de l'établissement et qu'il lui arrive parfois de surprendre certains membres de la direction en train de fumer.

Richard DESCOINGS lui demande s'il a vu des membres de la direction fumer dans la cafétéria.

Simon JANIN répond par la négative.

Michel PEBEREAU souligne que ce débat pose le problème du respect d'autrui et celui de la tolérance qui permet de vivre normalement pour les uns et les autres. Dès lors que Sciences Po, ce qui est rare pour un établissement d'enseignement, a fait le nécessaire pour qu'il y ait un lieu pour les fumeurs et un lieu pour les non fumeurs, il lui semble que les uns et les autres peuvent se respecter suffisamment pour se retrouver dans le lieu qui leur est adapté. C'est une question de bonne vie en commun. En ce qui concerne les fumeurs, dont il fait partie, il fait remarquer qu'en dehors des endroits où il est interdit de fumer, il est permis de fumer.

Guillaume PIKETTY indique aux membres du Conseil que l'ensemble du bâtiment du 30 rue Saint-Guillaume a été déménagé en six semaines, ce qui est remarquable. Il félicite tous les salariés qui ont réussi cette performance. Il est clair qu'un certain nombre de petites difficultés sont apparues. La direction s'attache actuellement à répondre à les résoudre. L'objet du groupe de travail évoqué par Richard Descoings sera précisément, pendant toute l'année, d'examiner les difficultés qui se poseront et de tenter d'y répondre.

Michel PEBEREAU ajoute que les personnes souhaitant participer à un groupe de travail peuvent s'inscrire en fin de séance. Il remercie le Conseil de cette réunion très féconde en ce qui concerne le programme et indique que la prochaine réunion aura lieu le 22 avril.

La séance est levée à 10 heures.